

Sirocco®

Sirocco est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des plantes ornementales dans les serres, des plantes à massif pour l'extérieur (notamment la pâquerette africaine, poinsettia, hortensia, phlox, rose, monarde écarlate, cornouiller fleuri), des cucurbitacées de grande culture (concombres, melons, citrouilles, courges) et fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau) et Cannabis (marihuana) qui est produite à l'intérieur commercialement, houblon, fraises (de champ et de serre), les épices et fines herbes (de champ et de serre); raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts et poivrons de champ.

COMMERCIAL

POUSSIÈRE

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU
ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFILTES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARANTIE : Bicarbonate de potassium 85,00%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 31091 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

AEF Global Inc., 925 des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E8 Telephone 418-838-4441, Toll free help-line: 1-866-622-3222, www.aefglobal.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Sirocco est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des plantes ornementales dans les serres, réprime l'oïdium, des plantes à massif pour l'extérieur des cucurbitacées de grande culture et fruits à noyau, Cannabis (marihuana) qui est produite à l'intérieur commercialement, houblon, fraises (de champ et de serre), et les épices et fines herbes (de champ et de serre); et supprime aussi l'oïdium des raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts et poivrons de champ. Sirocco s'applique avec une quantité suffisante d'eau pour bien recouvrir les tiges, le feuillage et les fruits.

IMPORTANT : Bien lire l'étiquette avant d'utiliser Sirocco.

MODE D'EMPLOI : Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou autres personnes, directement ou par la dérive. Seuls les travailleurs protégés doivent demeurer dans le secteur au moment de l'application. NE PAS laisser les effluents ou le ruissellement contenant ce produit s'écouler dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres plans d'eau. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'utilisation domestique, pendant le nettoyage de l'équipement, ou l'élimination des déchets.

Les applications par pulvérisateur de champ: NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer utilisant les gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'ASAE.

Pulvérisation par jet d'air : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16km/h dans la zone de traitement, tel que mesuré à l'extérieur de cette zone du côté du vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU
OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

GÉNÉRALITÉS : Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et non contaminé. Appeler un médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT si l'irritation est grave ou persistante. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes. Il n'est pas nécessaire de faire vomir. Surveiller le patient jusqu'à ce que la matière avalée ne soit plus dans son système.

PRÉCAUTIONS DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter les yeux. Peut causer une irritation de peau et de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau. Éviter de respirer la poussière ou les brouillards de vaporisation. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture pour les humains ou les animaux.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS : Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à travers ceux-ci. Bien se laver et mettre des vêtements propres.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) :

Ceux qui appliquent et manipulent ce produit doivent porter des lunettes de sécurité appropriées, des gants de protection imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison, des chaussettes et des chaussures.

Il existe une règle d'entrée restrictive de 4 heures. L'équipement de protection individuelle est obligatoire avant de pénétrer dans une zone traitée lorsqu'il est possible d'entrer en contact avec des éléments traités, tels que les plantes, le sol ou l'eau. Le port de gants, d'une chemise à manches longues, d'un pantalon long ou d'une combinaison, de chaussettes et de chaussures est nécessaire lors de toutes activités suivant l'application.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE : Sirocco doit être dilué avec de l'eau avant l'application. Bien mesurer et mélanger les quantités recommandées de produit et d'eau. Remplir le réservoir avec ½ à ¾ de la quantité voulue d'eau avant d'ajouter Sirocco. Commencer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de Sirocco dans le réservoir. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à ce que la quantité désirée ait été atteinte, tout en agitant le réservoir pour permettre une répartition uniforme et empêcher la stagnation.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PESTICIDES OU ENGRAIS SOLUBLES INCOMPATIBLES AVEC LES SOLUTIONS ALCALINES DOUCES. L'AJOUT D'UN AGENT DE SURFACE OU MOUILLANT N'EST PAS NÉCESSAIRE. LE PRODUIT EST PRÉFORMULÉ AVEC CES PRODUITS POUR UN RENDEMENT OPTIMUM. NE PAS MODIFIER LE pH DE LA SOLUTION VAPORISÉE APRÈS AVOIR MÉLANGÉ LE PRODUIT. L'ACIDIFICATION DE LA SOLUTION PEUT ENTRAÎNER UNE DIMINUTION DU RENDEMENT DU PRODUIT.

MÉTHODE DE VAPORISATION : Ne pas appliquer ce produit par le biais de quelconque système d'irrigation. Pour des résultats optimums, utiliser un vaporisateur adéquatement calibré, et vérifier régulièrement la calibration.

APPLICATIONS AGRICOLES : Sirocco est recommandé pour la suppression/ répression de l'oïdium causé par : *Oidium lycopersicum* sur la tomate ; *Leveillula taurica* sur artichauts, le piment doux ;

Phodosphaera xanthii (autrefois *Sphaerotheca fuliginea*) sur le concombre et la citrouille cultivés dans les serres; *Podosphaera clandestina* et *Sphaerotheca pannosa* sur les fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau); *Podosphaera spp.* et *Erysiphe spp.* sur les cucurbitacées de grande culture; *Uncinula necator* sur les raisins (pour les applications conventionnelles et organiques); *Podosphaera macularis* (anciennement *S. humuli*) sur le houblon; *Sphaerotheca spp.*, *Erysiphe Spp.*, *Podosphaera spp.* sur les fraises (de champ et de serre), les épices et fines herbes de champ et de serre. *Sphaerotheca spp.* sur le Cannabis (marihuana) qui est produite dans le commerce intérieur.

APPLICATIONS SUR PLANTES ORNEMENTALES: Sirocco est recommandé pour la suppression/répression de l'oïdium causé par: *Oidium* sp. sur les pâquerettes africaines et les poinsettias; *Erysiphe polygoni* sur les hortensias; *Erysiphe cichoracearum* sur les phlox et les monardes écarlates; *Microsphaera* sp. sur les cornouillers fleuris; et pour la répression de l'oïdium causé par: *Oidium* sp., *Erysiphe polygoni*, *Erysiphe cichoracearum*, *Microsphaera* sp. et *Sphaeroteca pannosa* sur les plantes à massif pour l'extérieur.

APPLICATION DANS LES SERRES : Appliquer dans une proportion variant entre 0,28 et 0,56 kg par 1 000 m² ou 1/10 d'hectare. Utiliser une quantité suffisante de solution vaporisée pour bien recouvrir le feuillage et les tiges. Une couverture complète et uniforme du feuillage est essentielle pour obtenir les meilleurs résultats. La quantité vaporisée par unité de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. Le nombre d'applications dépend de la pression de la maladie. Ne pas dépasser le taux d'utilisation de 0,56 kg de Sirocco par 1 000 m² ou 1/10 d'hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR SITE.

APPLICATION DANS LES CHAMPS : Appliquer le Sirocco à un taux de 2,8 et 5,6 kg par hectare. L'utilisation de la dose la plus faible (2,8 kg/ha) peut réduire les dommages causés par les infestations d'oïdium dans les fruits à noyau. Utiliser un volume minimum d'eau de 1000L/ha pour bien recouvrir le feuillage, les tiges et les fruits. Une couverture complète et uniforme du feuillage, des tiges et des fruits est essentielle pour obtenir de bons résultats. La quantité vaporisée par hectare de surface traitée peut varier selon le type de plante et le stade du développement. La concentration de la solution vaporisée et le nombre d'applications dépend de la sévérité de la maladie. Ne pas dépasser le taux d'utilisation de 5,6 kg du Sirocco par hectare par application. NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR SITE.

NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON : Dix (10)

Puisque toutes les plantes à massif ou toutes les variétés de plantes à massif n'ont pas été testées pour la phytotoxicité, il est recommandé de tester un petit groupe de plantes représentatives avant d'utiliser le produit sur l'ensemble des plantes. Le Sirocco peut causer la phytotoxicité sur certains cultivars de hortensia.

MOMENT DE L'APPLICATION : Commencer l'application dès les premiers signes de la maladie. Pour une protection optimale, répéter l'application à des intervalles d'une semaine pour les légumes de serre et les plantes à massif pour l'extérieur, et des intervalles d'une à deux semaines dans le cas des plantes d'ornement en serre, des raisins, du houblon, des herbes et épices, des cucurbitacées et des fruits à noyau jusqu'à ce que les conditions ne soient plus favorables au développement des maladies. Utiliser le taux le plus élevé (5,6 kg/ha) en cas d'infestation forte à modérée et le taux le plus faible (2,8 kg/ha) en cas d'infestation faible à modérée. Réduire l'intervalle entre les traitements à 7 jours durant des temps pluvieux ou durant des périodes d'humidité relative élevée. Le délai d'attente avant la récolte est 0 (zero) jours.

Cultures	Sites d'utilisation	Maladie	Pathogènes	Taux (kg/ha)	Intervalle (jours)	Quantité vaporisée (L/ha)	Suppression/Répression
Légumes	Serre	Oïdium					

Concombre, Piment doux, tomate			<i>Podosphaera xanthii</i> , <i>Leveillula taurica</i> , <i>Oidium lycopersicon</i>	5.6	7	2000	Suppression
Citrouille			<i>Podosphaera xanthi</i>	5.6	7	1000	Répression
Fleurs	Serre	Oïdium					
Cornouiller fleuri, monarde écarlate			<i>Microsphaera</i> spp.	5.6	7 - 14	1000	Suppression
Pâquerette africaine			<i>Oidium</i> sp.	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Suppression
Hortensia, poinsetia,			<i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> sp.	5.6	7 - 14	2000	Suppression
Phlox			<i>Erysiphe cichoracearum</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Plantes à massif notamment:	Champ	Oïdium					
Cornouiller fleuri, monarde écarlate			<i>Microsphaera</i> sp., <i>Erysiphe cichoracearum</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Pâquerette africaine			<i>Oidium</i> sp.	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Hortensia poinsetia			<i>Erysiphe polygoni</i> , <i>Oidium</i> sp.	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Phlox			<i>Erysiphe cichoracearum</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Rose			<i>Sphaerotheca pannosa</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Raisin	Champ	Oïdium	<i>Uncinula necator</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	500 - 1000	Suppression
Cucurbitacées	Champ	Oïdium	<i>Podosphaera</i> spp., <i>Erysiphe</i> spp.	2.8 - 5.6	7 - 14	500 - 1000	Répression
Artichauts	Champ	Oïdium	<i>Leveillula taurica</i> <i>Erysiphe cichoracearum</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Poivrons	Champ	Oïdium	<i>Leveillula taurica</i>	2.8 - 5.6	7	1000	Suppression
Fruits à noyau	Champ	Oïdium	<i>Podosphaera clandestina</i> , <i>Sphaerotheca pannosa</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Houblon	Champ	Oïdium	<i>Leveillula taurica</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	500 - 1000	Répression
Cannabis (marihuana)	Ce produit doit être utilisé	Oïdium	<i>Sphaerotheca macularis</i>	0.28-0.56 kg/1000m ²	7 - 14	1000	Répression

	uniquement sur le cannabis (marihuana) qui est produit commercialement à l'intérieur						
Fraises	Champ ou serre	Oïdium	<i>Sphaerotheca macularis</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Répression
Epices et fines herbes*	Champ ou serre	Oïdium**	<i>Sphaerotheca spp.</i> , <i>Erysiphe spp.</i> , <i>Podosphaera spp.</i>	2.8 - 5.6	7 - 14	1000	Suppression

*Angélique, Anis, Mélisse, Basilic, Bourrache, Pimprenelle, Camomille, Carvi, Nigelle, Cataire, Céleri (graine), Cerfeuil séché, Ciboulette, Ciboule chinoise, Sauge sclarée, Coriandre, Balsamite, Coriandre du Mexique (feuille), Cumin, Aneth, Fenouil, Fenouil de Florence (graine), Fenugrec, Marrube, Hysope, Baie de genévrier (genièvre), Lavande, Citronnelle, Livèche, Souci officinal, Origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), Moutarde (graine), Capucine, Persil (séché), Menthe pouliot, Pavot (graine), Romarin, Rue, Safran, Sauge, Sarriette (des jardins et des montagnes), Laurier (laurier-sauce), Tanaïsie, Estragon, Thym, Aspérule odorante (gaillet odorant), Absinthe

**La tolérance des épices et fines herbes et des variétés de celles-ci aux fongicides, y compris le fongicide Sirocco, peut être variable. Puisque toutes les variétés d'épices et de fines herbes n'ont pas été vérifiées pour la tolérance au Sirocco, le premier usage du Sirocco devrait se faire sur une petite section de chaque variété afin de confirmer la tolérance avant de l'utiliser comme pratique régulière sur toute la culture. Contacter votre fournisseur de semences pour obtenir plus de détails concernant la tolérance de variétés spécifiques d'épices et de fines herbes au Sirocco.

ENTREPOSAGE :

Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.